L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 7 JANVIER.

Le Discours de M. Stephens.

M. Stephens, de la Géorgie, vient de faire au Congrès un important discours sur le bill des droits civils. Dans d'autres temps, ce discours eût été écouté avec attention et eût pesé d'un grand poids sur les délibérations de la Chambre; mais, après tant d'accrocs faits à la Constitution, les questions de droit constitutionnel n'ont plus le privilége d'émouvoir les législateurs qui siégent à Washington et si le bill des droits civils est accepté ou rejeté, cette acceptation ou ce rejet sera dû plutôt à des raisons d'expédient ou de parti qu'à des arguments de principe. Quoiqu'il en soit, le discours de M. Stephens mérite d'être signalé à l'attention de ceux qui sont restés attachés aux doctrines du droit constitutionnel et aux principes de la démocratie jeffersonnienne.

M. Stephens commence par quelques précautions oratoires. Il n'est pas opposé au bill à cause de son objet; car il désire que pleine et entière justice soit accordée à tout être humain dans les limites légitimes de la juridiction du pouvoir législatif, car le but de tout gouvernement, d'Etat ou fédéral, doit être la protection du droit. Il n'a aucun préjugé à cause de la race, de la couleur, ou de la servitude. Son opinion de la justice et de l'administration n'est pas basée sur ce dogme si général et si pernicieux, qu'elles doivent être exercées pour le plus grand bien du plus grand nombre, mais sur la règle plus élevée que ce doit être pour le plus grand bien de tous, sans détriment ou dommage pour aucun. Tandis qu'il ne professe pas la doctrine de l'égalité des races, il maintient la grande vérité, quelque paradoxale qu'elle puisse paraître, que tous les hommes sont créés égaux.

Cette grande vérité a été annoncée d'abord par un conseil des Etats le 4 juillet 1776, mais elle n'a jamais signifié que tous les hommes ont été créés égaux, sous tous les rapports, physiquement, mentalement et moralement. Elle a eu pour but d'affirmer la grande loi de nature que tous les hommes ont un droit égal à la justice et à paraître sur un pied d'égalité devant la loi. M. Stephens est donc désireux de voir tous les droits naturels assurés à l'homme de couleur, mais il est opposé à la mesure parce que la Constitution ne donne pas les pouvoirs nécessaires au Congrès. On admettra que le pouvoir du Congrès est spécifique et limité et que tous les pouvoirs législatifs que le Congrès pourrait légalement exercer sont tenus par délégation du peuple des divers Etats. Aucun nouveau pouvoir n'a été conféré au Congrès par le 14e ni par le 15e amendement à la Constitution. Le seul remède est donc le recours aux tribunaux; le Congrès ne peut que déclarer nulle toute loi d'Etat qui viole les droits des citoyens.

M. Stephens trouve encore que la mesure est tout à fait inopportune. Alors même que le pouvoir du Congrès de voter un pareil bill serait hors de question, l'orateur pense qu'il ne serait ni sage ni judicieux de l'exercer. Il vaut bien mieux laisser ce sujet à régler aux Etats.

Voici, maintenant, la péroraison de ce discours:

Si vous, qui vous appelez républicains, passez, par obéissance à ce que vous considérez un ordre de parti, ce bill dans le vain espoir que les principes républicains de la vieille et véritable école de Jefferson sont morts, soyez sûrs que vous êtes abusés par une illusion fatale. Les vieux principes républicains-démocratiques de Jefferson ne sont pas morts, et ils ne mourront jamais tant qu'un véritable ami de la liberté vivra. Ils peuvent être enterrés pendant une période comme la Grande Charte a été, en Angleterre, foulée aux pieds pendant plus d'un demi-siècle; mais ces principes revivront avec plus d'énergie, comme ceux de la Grande Charte, et cela avant longtemps.

Les vieux principes républicains démocratiques de Jefferson, morts! En vérité! Quand les marées de l'Océan cesseront leur flux et leur reflux; quand les vents du ciel seront réduits à l'éternel silence; quand les nuages cesseront d'engendrer le tonnerre, quand les courants électriques de la terre cesseront de se faire sentir ou entendre; quand ses feux intérieurs s'éteindront—alors, et non avant, ces principes cesseront d'animer et d'émouvoir les masses de ce pays qui aiment la liberté!

Le différend entre Castelar et Salmeron.—On a reçu à Washington des dépêches d'Espagne relatives à la situation du gouvernement Castelar. Nous y trouvons l'explication de la rupture entre le président Castelar et M. Salmeron, président des Cortès. Le désaccord a eu pour point de départ l'insurrection de Carthagène. Le gouvernement prévoit que cette ville ne tardera pas à être prise d'assaut. M. Castelar estime que les officiers de l'armée régulière et de la marine qui ont participé à l'insurrection doivent être considérés comme déserteurs et comme coupables de haute trahison. Il veut que ceux de ces officiers qui seront capturés les armes à la main soient traduits devant un conseil de guerre. Or d'après la loi militaire, tout soldat espagnol qui porte les armes contre l'Espagne est passible de la peine de mort. M. Castelar est d'avis que cette loi doit être appliquée fermement si l'on veut mettre un terme à l'insubordination, qui n'est trop souvent fait jour dans l'armée depuis un an. Au contraire, M. Salmeron est partisan de ménagements et de temporisations.

LES LETTRES A UNE INCONNUE.

La Revue des Deux-Mondes nous fournit quelques notes sur l'*Inconnue* à laquelle sont adressées les lettres récemment publiées de Prosper Mérimée. C'était une femme du monde, du grand monde même, non mariée à ce qu'il semble, anglaise (bien qu'elle eût un frère dans l'armée française) belle, intelligente et riche. Le romancier, d'abord fort amoureux de la charmante étrangère, dut se résigner à n'être qu'un ami et une sorte de frère intellectuel. Puis l'âge vint accompagné d'un asthme. L'esprit seul survivait aussi net, aussi brillant en 1870 qu'en 1841, époque à laquelle commence cette correspondance qui se termine par un court billet, écrit par Mérimée deux heures avant sa mort.

A côté du jugement de M. Jouvin sur ce livre remarquable et des extraits qu'il en a donnés, il y a encore bien à glaner dans les *Lettres d'une inconnue*; lisez par exemple ce récit d'une soirée où Rachel joue le rôle d'Esther avec un vieil académicien pour partenaire.

Représentez-vous Rachel en noir, entre un piano et une table à thé; une porte derrière elle, et se composant une figure théâtrale. Ce changement à vue a été fort amusant et fort beau; cela a duré environ deux minutes; puis elle commença:

Est-ce toi, chère Elise?...

La confidente, au milieu de sa réplique, laisse tomber ses lunettes et son livre; dix minutes se passent avant qu'elle ait retrouvé sa page et ses yeux. L'auditoire voit qu'Esther enrage quelque peu. Elle continue; la porte s'ouvre derrière; c'est un domestique qui entre. On lui fait signe de se retirer. Il s'enfuit et ne peut parvenir à fermer la porte. La porte susdite, ébranlée, oscillait, accompagnant Rachel d'un mélodieux crin-crin fort divertissant. Comme cela ne finissait pas, mademoiselle Rachel porta la main sur son cœur et se trouva mal, mais en personne habituée à mourir sur la scène, donnant au monde le temps d'arriver à l'aide.

Pendant l'intermède, Hugo et M. Thiers se prirent de bec au sujet de Racine. Hugo disait que Racine était un petit esprit et Corneille un grand. Vous dites cela, répondit Thiers, parce que vous êtes un grand esprit. Vous êtes le Corneille (Hugo prenait des airs de tête très modestes) d'une époque dont le Racine est Casimir Delavigne.... Cependant l'évanouissement passe et l'acte s'achève mais *fiaschegiando*; quelqu'un qui connaît bien mademoiselle Rachel dit en sortant: "*Comme elle a du jurer ce soir en s'en allant.*"

Nous arrivons à 1848, Mérimée juge en cinq lignes l'insurrection de juin:

Au milieu de la douleur que j'éprouve, je sens par-dessus tout la honte de cette nation; elle est sans égale. Je ne sais s'il sera jamais possible de la détourner de la barbarie sauvage où elle a tant de propension à se vautrer.

Plus loin, un détail curieux: le 10 août 1848, au concours général, un gamin nommé Leroy a un prix; les gamins crient: Vive Leroy! le général Cavaignac, qui présidait à la cérémonie, sourit d'abord, mais finit par perdre contenance. A rapprocher de l'histoire de son fils refusant plus tard de prendre un prix des mains du prince impérial.

Le temps s'écoule; Mérimée, devenu sénateur et familier des Tuileries, passe une saison à Biarritz; il parle bien plaisamment du roi de Portugal, qui l'a regardé "avec deux gros yeux ronds ébahis qui ont failli le faire manquer à tous ses devoirs", et il ajoute:

Un autre personnage, M. de Bismark, m'a plu davantage. C'est un grand Allemand très poli, qui n'est point naïf. Il a l'air absolument dépourvu de *gemüth*, mais plein d'esprit. Il a fait ma conquête. Il avait amené une femme qui a les plus grands pieds d'outre-Rhin et une fille qui marche sur les traces de sa mère.

Terminons par un mot sur l'opposition que M. Thiers faisait à l'Empire:

Comment trouvez-vous mon ami M Thiers, qui, après l'histoire des banquets de 1848, recommence la même tactique? On dit qu'on n'attrape pas les pies deux fois de suite avec le même engin, mais les hommes, et les hommes d'esprit, sont bien plus faciles à prendre.

Que dirait Mérimée du M. Thiers d'aujourd'hui? — F. M.

—Monselet dinait l'autre jour dans une maison renommée pour le confortable de ses dîners.

Le maître d'hôtel venait de découper un canard et présentait le plat au spirituel gourmand.

—Que d'aiguillettes, s'écria Monselet, c'est un canard d'état-major!

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. Placide Canonge..........Directeur.

Mercredi, 7 janvier 1874.
LA JUIVE, grand opéra en 5 actes.
Jeudi, 8 — Matinée extraordinaire à ONZE HEURES PRECISES. — LA CLOSERIE DES GENETS, drame. 6 ja

Académie de Musique de Bidwell.

GLORIEUSES NOUVELLES POUR CEUX QUI AIMENT LES AMUSEMENTS.

M. DAVID BIDWELL a la vive satisfaction de pouvoir annoncer qu'il a contracté, pour un temps limité, un engagement avec l'artiste dont la renommée est universelle,

LA REINE DES BURLESQUES SANS PAREILLE,

MISS LYDIA THOMPSON,

Et sa nouvelle et nombreuse Troupe DE COMÉDIENS ET DE CHANTEURS.

Cette organisation est la plus grande et la plus complète qu'il y ait au monde pour la représentation des pièces burlesques, et ne peut manquer d'être un attrait pour le public en général.

Cette troupe n'a pas d'égal, car malgré la durée des temps, elle n'a cessé d'attirer la foule. La presse de New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, Pittsburg, Cincinnati, Chicago et St-Louis en font les plus grands éloges.

La saison des plaisirs sera inaugurée

Lundi, 5 janvier

et continuera tous les soirs et samedi à midi, et quoique le personnel de la troupe actuelle soit d'un tiers plus nombreux et coûte beaucoup plus que ceux d'aucune année précédente, il n'y aura pas d'augmentation dans les prix des places, répondant ainsi à tous les désirs du public.

On peut se procurer des billets à l'avance.

BARBE BLEUE!

The Mormon, The Maiden, The Little Militaire et The Heathen Chinee.

4janv—

SIX JOURS SEULEMENT.

UN VÉRITABLE VULCAIN POUR LA PUISSANCE ET LA FORCE.

L'EXPOSITION

Au défi de $1,000,000 et $100,000.

La plus grande consolidation de Curiosités zoologiques, d'Hippodrome et de Musée.

TROIS JOURS

Sur les terrains nus du coin des rues Bourbon et Orléans,

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE,

9, 10 et 11 Janvier.

TROIS JOURS

Sur les "Masonic Lots," près le Cercle Tivoli

LUNDI, MARDI ET MERCREDI,

12, 13 et 14 Janvier.

Grande Ménagerie Orientale

Musée, Volière, Cirque, Hippodrome romain et Caravane égyptienne.

Retour triomphal, après une absence de quinze mois, de la combinaison la plus brillante, la plus instructive—combinaison qui a obtenu plus de succès que

Quatre de celles de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

DEUX GRANDES MÉNAGERIES,

Quatre Troupes de Cirque, doubles,
Trois Musées consolidés
—Et—
Une magnifique Volière.

Il n'y a nulle part quelque chose de comparable.

DEUX SPECTACLES PAR JOUR.

Matinée tous les jours, à midi.

Le spectacle du soir commence à sept heures et demie.

Les portes s'ouvrent une heure auparavant.

Grande Procession dans les rues,

Tous les jours, à 9 heures,

La plus grande procession qui ait jamais été vue. Regardez-la.

Entrée, $1—Pour les enfants au-dessous de 10 ans, 50 cents.

Magnifiques siéges pour tout le monde, et portiers courtois.

W. W. DURAND, Agent-Général.

3 janv—

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD..........Président
EMILE DEBUYS..........Vice-Président
DUSUAU HALPHEN..........Secrétaire
ULGER LAUVE..........Trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes, Jean Langles, Alphonse Tertrou, Danville L. Kernion, P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt, Chas. Nathan, Emile DeBuys, Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion.
Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 20 déc—3m

AVIS DE BANQUES.—Clearing-House de la Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1873.—Les banques et les maisons de banque suivantes, membres de la Société du Clearing House de la Nouvelle-Orléans, seront fermées les jours suivants que reconnaît la loi de l'Etat:

Le 25 décembre 1873—Jour de Noël.
Le 1er janvier 1874—1er de l'an.
Le 8 janvier 1874—Bataille de Chalmette.

Banque des Citoyens de la Louisiane,
Banque Nationale de l'Union,
Banque Nationale de la Louisiane,
Banque Nationale de l'Etat,
Banque Germania Nationale,
Banque Teutonia Nationale,
Banque Nationale de la Nile-Orléans,
Banque Hibernia Nationale,
Banque de Lafayette,
Pike, Brothers & Co.
Banque du Canal,
Banque Nationale Mutuelle,
Banque du Peuple,
Banque d'Amérique.

ISAAC N. MAYNARD, Directeur.

24 déc—24, 25, 31—1, 7, 8 janv

Restaurant Cosmopolitain

13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

25 déc—1an

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nile-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

Fondeurs de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis. 4janv73—1an

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous montons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos balances d'habitations sucrières. Elles répondent à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait sentir parmi les planteurs qui roulent pour d'autres personnes: elle met le sucrier, ainsi que le propriétaire de la canne, à même de savoir quelque chose du poids d'un changement de cannes et de se faire une idée de la quantité de sucre que produit la terre.

Ceux qui achètent des récoltes des petites habitations peuvent les acheter au poids.

Des centaines de ces balances sont employées, actuellement, sur les habitations de Cuba; beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui.

Nos balances sont trop bien connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts de remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.

FAIRBANKS & CO.

W. B. BOWMAN, agent,

Au No 53 de la rue du Camp, Nile-Orléans

8 oct—2m

IMPORTATEURS ET MARCHANDS —DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,

Succursale, au No 565 de la rue des Magasins;

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillé.
FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et verni à laque.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

13 nov—1 an—v&o

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Bank of America, c. Canal et Pas. de la Bourse.
Canal Bank, coin Camp et Gravier.
Citizens' Bank, coin Royale et Douane.
Louisiana Nat. Bank, 120 Commune.
La. Sav'g. Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.
State National Bank of N. O., 31 & 33 Camp.
Mutual National Bank, 106 Canal.
Workingmen's Acc'm Bank, 91 & 95 Canal.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co, 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet.
N. O. Mutual Ins. Association, 102 Canal.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur. Society, of N.-York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co., of Htd, Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gnéblé & Nippert, 187 Canal, Nile-Orléans, et rue Paradis-Poissonnière, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SÈCHES.

Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.
D. H. Holmes, 155 Canal et 15 Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. F. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.
V. Oehmichen, coin Bienville et Vieille-Levée.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Peck Bros., (Wheeler & Wilson,) 149 Canal.
Singer Manuf'g. Co., Wm. E. Cooper, 89 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.
B. T. Walshe 110 Canal.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213 215, 217 V. Levée.
Michel Lion, 197 et 199 Vieille-Levée.
C. Lazard, 195 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Rapho, (autrefois Maitre,) 29, Bourbon.
N. C. Deiseau, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charl's Trouilly, coin Bienville et Chartres.
G. Monié, coin Bienville et Royale.

ARTICLES DE DEUIL.

A. Labry, 19, Bourbon.

OPTICIENS.

C. Duhainel, 111, Canal.

LIBRAIRES.

Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville.

RESTAURANTS.

Rest. Victor, 185, Canal.
Rest. Moreau, 128, Canal.
Rest. John, 16 & 18, Bourbon.
Rest. Cosmopolitain, 13 & 15, Royale.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille-Levée.
Miller & Dielman, 50, 52 et 54, Peters.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 151 et 153, Canal.
F. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 63, St Charles.
J. Saget, 185, Chartres.
L. Revol, 210, Chartres.

TABLES DE BILLARD.

St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôtel St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.
Miller Bros., coin Commune et St-Charles.

SALSEPAREILLE D'AYER.

Elle est, partout, comme un des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été découverts pour nettoyer le corps et purifier le sang. Elle a en sa faveur la sanction du temps, et sa réputation n'a fait que s'étendre, car elle repose sur ses vertus et ses guérisons remarquables. Elle agit si doucement qu'on peut la donner sans crainte, aux enfants et, cependant, elle chasse du même corps les impuretés—telles que les affections scrofuleuses et syphilitiques — qui s'y trouvaient depuis des années.

On lui doit des cures merveilleuses de scrofules, d'éruptions et de maladies de la peau, de tumeurs, de boutons, de pustules, d'érysipèles, d'ulcérations intérieures de l'utérus, de l'estomac et du foie. Elle combat aussi victorieusement d'autres maladies qu'elle semblerait ne pas pouvoir atteindre—telles que l'hydropisie, la dyspepsie, les crises, la névralgie, les affections du cœur, les faiblesses auxquelles lesquelles les femmes sont sujettes la débilité et la leucorrhée—quand elles ont les indices de poisons scrofuleux.

La SALSEPAREILLE D'AYER nous conserve la santé et les forces au printemps. En renouvelant l'appétit et vivifiant les organes de la digestion, elle dissipe la langueur et l'abattement que produit la saison. Alors même qu'on n'est pas malade, on se sent mieux, on vit plus longtemps quand on a le sang pur.

PRÉPARÉE PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,

A LOWELL, MASS.

Et en vente chez tous les Pharmaciens.

11 oct—1f C

RETOUR DU DR. CURTIS

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

LE DR. E. DE F. CURTIS, M. D. F. R. C. S., Auteur de "Manhood", "Medical Essays on Marriage", etc., etc.,

A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville, des environs, et particulièrement ceux qu'il a déjà traités, qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et y passe à la saison. On peut le consulter, comme par le passé, à son ancien

Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts, Entre les rues Canal et Douane,

Tous les jours—de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 8 heures du soir;

Les dimanches, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, seulement.

Le Dr. Curtis a consacré vingt ans à l'étude des

Maladies Nerveuses provenant de l'abus des forces physiques,

et en a fait une spécialité.

Il s'adresse surtout à ceux qui se sont fiés à d'ignorants charlatans qui ne leur ont fait aucun bien et leur ont même nui. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et chaque année amène un perfectionnement. Grâce à une combinaison de puissants remèdes, le Dr. Curtis non-seulement soulage ses patients sur-le-champ, mais encore les guérit radicalement.

Voici ce que dit de lui le "Medical Times": "Le traitement du Dr. Curtis—fruit de vingt ans de pratique—diffère de tous les autres et se recommande aux malades pour lesquels il est, seul, une source de soulagement. Des cas déclarés incurables ont cédé aux médicaments du praticien."

"MANHOOD" (virilité) — OUVRAGE DU DR. CURTIS,

200me ÉDITION,

Revue et corrigée par l'auteur, E. de F. Curtis, M. D. F. R. C. S., etc., etc.

Essai sur la cause et la guérison de la faiblesse prématurée, et où il est expliqué comment on perd la santé, comment on la recouvre. Cet ouvrage indique clairement les obstacles au mariage, le traitement de la faiblesse nerveuse et physique. C'est le résultat de vingt ans de pratique.

CURTIS ON MANHOOD—(Traité de Curtis sur la virilité).—Il n'y a pas de membre de la société auquel cet ouvrage ne puisse être utile.

CURTIS ON MANHOOD.—Les jeunes gens devraient lire ce traité pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne saurait nuire à personne.—"London Medical Gazette."

Prix, 50 cents, par la Poste.

S'adresser à l'auteur,

LE DR. CURTIS,

No 9 de la Rue des Remparts, NOUVELLE ORLÉANS.

Le DR. CURTIS insiste, auprès des malades avec lesquels il a déjà été en correspondance, sur la nécessité d'une entrevue qui le mette à même de mieux juger du cas.

Les consultations sont confidentielles.

30 nov—3m

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE,

207..........Chartres Street..........207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour mariages.

Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes.

Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 23janv—1an

PIERRE BOYER,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES

114....RUE DES REMPARTS....114

Entre Toulouse et St-Louis.

A l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il se charge de tout ce qui a rapport aux enterrements de toutes les classes. Etant à même de remplir toutes les demandes qui lui seront faites aux prix les plus modérés, il sollicite respectueusement le patronage des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il tient aussi à la disposition des familles une voiture neuve, de la fabrique W. F. Clark, rue des Remparts, de cette ville, qui est également destinée pour les mariages et rituels de famille. Il se fera un véritable plaisir de montrer aux personnes qui viendront la voir à son établissement. 9 déc—1m

DIVERS.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.—Le 8 du mois dernier, à une élection tenue par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année—

Geo. Jonas, J. M. Allen, J. N. Stauffer, J. C. Morris, G. R. Preston, E. J. Hart, David McCoard.

Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. Geo. Jonas a été réélu président, à l'unanimité.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

6 jan—15f

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.—A une assemblée des Actionnaires, tenue le 22 décembre 1873, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de cette Association pour servir durant l'année 1874:

J. Leløy, J. B. Camors, Henry Abraham, L. J. Webster, J. A. Blaffer, A. J. Gomila, Abe Hirsch, J. K. Small, E. F. Golsan, J. Plaisent, Louis Schneider, M. Musson.

Et, à une assemblée de la direction, tenue ce jour, M. Michel Musson a été réélu Président et G. Lanaux Secrétaire.

6 janv—8f G. LANAUX, Secrétaire.

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company—Au No 51 de la rue du Camp—Nile-Orléans, 2 janvier 1874—Cette banque ayant repris les paiements en currency, sera ouverte, pour recevoir les dépôts, comme d'habitude, tous les jours, de 9 à 3 heures, et le samedi soir, de 6 à 8 heures. Six pour cent d'intérêt payé ou composé, tous les six mois.

6 janv—6f JOHN S. WALTON, Caissier.

Bureaux, 78 de la rue du Camp. Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1874.—A une assemblée des détenteurs de scrip de cette Compagnie—assemblée convoquée, le 31 décembre 1873, à l'effet de voter sur la question de l'quidation des affaires de la Compagnie—il y a eu un fort vote contre la liquidation: $491,000 contre et $67,000 pour la liquidation. Les détenteurs de scrip ayant ainsi décidé de continuer les affaires, on s'attend à ce qu'ils travaillent à la prospérité de la Compagnie.

A. BROTHER, Président,

A. W. HUNTER, Secrétaire. 4janv—6

Office No. 78 Camp street—Home Mutual Insurance Company of New Orleans, New Orleans, January 2, 1874.—At a meeting of the scrip-holders of this company, convened on the 31st December, 1873, for the purpose of voting on the question of liquidating the affairs of the company, the vote was largely against liquidation, viz: $491,000 in favor, and $67,000 in favor of liquidation. The scrip-holders having thus resolved to continue, it is expected of them to do their duty in promoting the business and interests of the company.

A. BROTHER, President.

A. W. HUNTER, Secretary. 1janv—6t

Consolidated Association of the Planters of Louisiana.—New Orleans, January 2d, 1874. The annual election for three directors of this institution, to serve the ensuing year, will be held at the Banking house, on MONDAY, February 2d, 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.

H. L. PEIRE, Cashier.

3jan—2 a w

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1874.—L'élection annuelle de trois directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

H. L. PEIRE, Caissier.

3jan—2f p sem.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1873. L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. L. DELÉRY, Caissier.

3jan—2fpsem au 2fév

Calcasieu Sulphur and Mining Company.—Nouvelle-Orléans, le 1er janvier 1874.—Avis est par les présentes donné que, conformément à l'Article X de la Charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs pour l'année prochaine, aura lieu à ce bureau, No. 34 rue Carondelet, (au premier), LUNDI, 12 janvier 1874.

V. A. BELAUME, Secrétaire.

1er jan—10f

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1873.—Les Directeurs ont, aujourd'hui, à leur réunion, déclaré un dividende de quatre pour cent, provenant du bénéfice des 6 derniers mois et qui sera payable le 15 janvier 1874.

J. GARR, Caissier.

1er janv—6f

Banque Germania Nationale.—Nile Orléans, 30 décembre 1873.—AUJOURD'HUI, à une réunion des directeurs, un dividende semi annuel de 6 pour cent a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

31 janv—6f HERM ROEHL, Secrétaire.

AVIS.—Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nile Orléans, 27 décembre 1873.—Conformément à la recommandation contenue dans le rapport du comité d'investigation, accepté par les actionnaires dans une assemblée tenue le 22 décembre courant, et adopté à la Charte; Avis est, par ces présentes donné, que les primes d'assurances sur polices et fractions de cette Association à partir du 1er JANVIER 1874 INCLUSIVEMENT, seront dues et payables à la fin de chaque mois, moins une remise (rabais) de quinze pour cent (15 0/0) sur les risques de feu, rivières, chemins de fer et marine, et de vingt pour cent (20 0/0) sur les expéditions de cotons par mer. TOUS ASSURÉS de, Y COMPRIS LES ACTIONNAIRES, réservant à ces derniers leurs droits à toute participation aux profits de l'Association, dans la proportion de leurs primes acquises, à la clôture de chaque année fiscale, soit le 31 décembre.

M. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire. 28 déc—1m

Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans.—Au coin des rues Baronne et Commune—Nile-Orléans, 30 décembre 1873.—Avis aux Actionnaires.—Les Directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans ont, à leur réunion du 16 du courant, déclaré un dividende de $6 par action—dividende au bénéfice des six derniers mois, et sera payable à dater du 12 janvier 1874.

Les livres de transfert sont fermés jusqu'au 13 janvier.

WM. S. BROWN, Trésorier.

31 déc—1m

Bureaux de la Compagnie de chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.—Nile-Orléans, 29 décembre 1873.—A un meeting du Board des Directeurs, tenu ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré, payable à partir du 20 janvier 1874.

30 déc—10f P. McBRIDE, Secrétaire.

Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans.—Nile-Orléans, 29 décembre 1873. L'élection annuelle des Directeurs, pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette Banque, le TROISIÈME MARDI DE JANVIER.—20 du mois prochain—de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

21déc—au20jan

Banque Française de la Louisiane.

Nile-Orléans, 15 décembre 1873.

Les livres de souscription au capital de la Banque Française de la Louisiane sont ouverts à partir de ce jour. Les personnes dont les noms suivent sont chargées de distribuer les listes et de recevoir les souscriptions:

J. Leisy, 164 rue Commune.
Ed. Lame, Cour de Gallier.
M. Musson, N. O. Insurance Association, 102 rue du Canal.
John Rocchi, 2 rue Carondelet.
J. B. Camors, 61 rue Tchoupitoulas.
Aug. Carrière, rue Vieille-Levée.
P. Tujague, 14 rue de Chartres.
L. Grand, Cour de Gallier.
Jules Roux, 59 rue des Magasins.
J. Plaisent, 18 rue St-Louis.
J. Schweitzer, rue Royale.
A. Dumestre, 253 rue Poydras.
A. Bonnet, 65 rue Royale.
René de Gas, 7 rue Carondelet. 16déc—1m

Bureaux du "Carondelet Canal & Navigation Company."—Nile-Orléans, 18 décembre 1873.—L'élection annuelle de neuf Directeurs pour servir pendant un an, sera tenue au No 12 de la rue Carondelet, le LUNDI 19 janvier 1874, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

EMILE BOUNY, Secrétaire.

18 déc—25—janv 3, 10, 18

Workingmen's Accommodation Bank.—Nouvelle-Orléans, 10 Décembre, 1873.—Conformément à l'article septième de la charte de cette banque, une élection de sept directeurs, pour l'année, par les actionnaires, aura lieu, au local de la banque, No. 94 de la rue du Canal, le LUNDI, 12 janvier, 1874, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi. Avis est également donné que le même jour, au même temps et au même endroit, il sera statué sur les amendements à la charte soumis par le conseil de direction.

JOSEPH MÉNARD, Caissier.

11déc—30j

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1873.—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 106 de la rue du Canal, le MARDI, 13 JANVIER 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

5 déc au 13 jan

Mutual National Bank.—New Orleans December 5th 1873.—The annual election for nine Directors, to serve during the ensuing year, will take place at the Banking House No. 106 Canal street, on TUESDAY, JANUARY 13th 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.

JOSEPH MITCHEL, Cashier.

dec 5th—5 wks

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 73—1 an Nile-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE —ET—

Négociants Commissionnaires,

61.......RUE TCHOUPITOULAS.......61

NOUVELLE-ORLÉANS.

30 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73.......VIEILLE-LEVÉE.......73

NOUVELLE-ORLÉANS.

2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.

22 oct—1an 2ipe

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

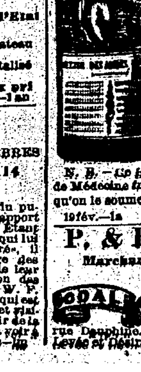

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19fév—1a

P. & R. DE VERGES,

Marchands, en Gros et en Détail,

—DE—

Charbon Pittsburg, Anthracite, Cannel et autres. Bureau, rue Carondelet, No 24 1/2. Dépôt, au No 89 de la rue Dauphine. Débarcadère, au coin des rues Levée et Désiré, Nouvelle-Orléans. 15 nov—3m

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mrs. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE RABITES. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 août—1an

147-------147

Rue du Canal.

ERLEBACH & CHARDEY,

PROPRIÉTAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud et lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL

GREAT SOUTHERN DOLLAR STORE

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

IMMENSE ATTRACTION!

Marchandises valant $3, $4 et $5,

Vendues à $1 seulement.

Nous avons reçu un stock complet de Marchandises d'utilité, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" comme utilité, valeur, richesse et assortiment; et malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessous, rien au-dessus.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock:

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU CABARETS, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES! FOURRURES!

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle; MOUCHOIRS pour dames, toile et dentelle, et brodés; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE Brosserie, Savons et Peignes, etc, etc.

Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CANIFS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLERES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc; CUILLERES, GOBELETS, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.

Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer; le tout est en plaqué français: BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS.

Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN,

ETAGERES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS en porcelaine de Chine, LAMPES, TASSES et SOUCOUPES dorées.

Magnifiques STORES, pour fenêtres, à $1.00 la paire.

TABLEAUX Chromos et CAGES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.

Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront l'objet de notre attention particulière. Nous expédions des marchandises sur réception de mandats sur la Poste ou C. O. D., contre remboursement.

Demandez les Catalogues donnant l'énumération de tous les articles contenus dans notre établissement; ils vous seront envoyés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY,

147, RUE DU CANAL,

P. O. Boîte No 749. Nouvelle-Orléans, Lne.

Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869, n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients.

16 nov—4m

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque est ne un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de sommes avec davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4juil—1an T. D. VAN HORN, Caissier.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker,

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE. Marchand Commissionnaire, No. 16 rue Union.

24 oct—73—1an

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,

MARCHANDS DE

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.

DEPOTS—Sur la Levée, au Ferry du 3e District, —Et—

Au coin des rues Louisa et Levée.

BUREAU, No 22 de la rue Carondelet, Nile-Orléans, Lne.

On reçoit les ordres à l'un ou à l'autre endroit. 7 déc—1m

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DU— GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'écran au No. 2 du Triangle Building et No. 255 de la rue Peters (autrefois Nouvelle-Levée,) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

F. ROBERTS, Surintendant, Box 744 du bureau de la Poste.

8av—1an

CLAIRVOYANCE.

Le Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les personnes qui ont vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne. Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 9 P. M. 9 nov—6m

E. DECHAMPS,

No. 20, de la rue St-Louis, Nile-Orléans,

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS, LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

31janv73—1an

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS,

Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba.)

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola, N. A. Llambias, Jos. Mizzi, Ernest Pragst, B. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis, A. Socola, F. Sambola, J. K. Gourdain, N. A. Llambias, Jos. David, F. Jaufroid, J. J. Ratas, D. Hughes, F. Sancho, H. Manuel, M. Bervin, A. Haber, B. Dumestre, S. Cambon, P. H. Monsseaux, Ernest Pragst, V. Battolora, R. Saloy, J. B. Solari, J. Newhauser, Jos. Mizzi, M. Dreyfous.

1 juin—1 an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIÉTAIRES —DU—

GRAND DOLLAR STORE DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis en toile cirée 4 sur 4. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des cahiers pour six différentes épices, Boîtes à couteaux et à fourchettes, Epoussettes, Plumeaux, Grandes boîtes-tirelires à musique.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 8, 6, 4, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLÈTE POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.

Six vues, soit américaines, soit françaises, $1. Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1.

Rubans en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre, Stéréoscopes, $1

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile; 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.

Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DÉPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Gants, Corsets garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Albums, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend:

250,000 Articles Nouveaux, A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets, albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées; boîtes pour touristes, instruments de mathématiques, boîtes garnies pour couture, boîtes de parfumerie, brosses à cheveux, sachets et sacs de voyage; brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en buffle; éventails, bronzes, boutons en émail de différents genres; boîtes à jeux, demi-douzaines de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et cape, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis.

Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et pantalons brodés et tuyautés, pour dames; robes de nuit, pantalettes, robes d'enfants; une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs en toile-ourlés, $1; une chemise et un caleçon, en bon mérinos, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque et à $1 la paire, selon la grandeur, crachoirs en porcelaine, décorés en couleur, soucoupe et plateau, avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec pique-noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de fins ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, 9/4, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, stores, Tablières et Paniers en bois sculpté; Glaces 17 sur 10, Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous départirons pas de notre manière habituelle d'opérer loyalement et consciencieusement. Tous ordres envoyés par la malle ou autrement seront l'objet de toute notre attention.

Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception de mandats de poste, traites ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à

E. LEVY & CO.,

P. O. Box 346, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, que l'on désigne à faire passer pour le "premier et véritable Dollar Store." 20 oct—6m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mme LAVILLEBEUVRE et DERON

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital, Nile-Orléans.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

23août—6m

PIERRE DUFORT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré du No 82 de la rue St Louis au No 249 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toutes classes. On trouve chez lui, à toute heure du jour et de la nuit, des voitures pour mariages, baptêmes, cérémonies, etc. Le corbillard de 1ère classe, venant de la fabrique Crane, Breed & Co., de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs enterrements, lui appartient. 15 fév—1an

VENTES JUDICIAIRES.

BARTHELEMY BEOUBAY, vs. GEORGE BREWER.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 5,517—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, sept de février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlet numéro Cent Quatre, borné par les rues des Bons-Enfants, Champagne, Washington et Morales et mesurant trente-trois (33) pieds, neuf (9) pouces et sept (7) lignes de face à la rue des Bons-Enfants, sur cent cinq (105) pieds deux (2) pouces et quatre (4) lignes de profondeur et face à la rue Washington. Le tout, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Nicolas Joy, suivant acte au rapport de Edwin L. Lewis, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 31 mars 1854.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

6 janv—3f

A. ROCHEREAU & CO. vs THOS. FAUCETT & AL.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,940.—En vertu d'un writ de fi fa lancé contre Thomas Faucett, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MERCREDI, quatre de février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Villeré et Robertson et la Promenade Carondelet, et désigné par le numéro six de l'îlet numéro soixante-six, d'après un plan dressé par Louis Surgi, ci-devant ingénieur civil, daté du 28 février 1849 et déposé au bureau du shérif de cette paroisse.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt-trois pieds onze pouces six lignes de face à la rue St-Pierre, sur soixante pieds onze pouces cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Terence Firmin Levasseur, suivant acte au rapport de A. J. Lewis, notaire public en cette ville, en date du 20 avril 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

3 ja—3f

GIOVANNI DE MARTINI vs. HENRY BEZOU

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 5,241.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, quatre février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, des Remparts, Ste-Anne et Bourgogne, et mesurant (le dit terrain) vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Dumaine, trente pieds de largeur derrière, cent quatre-vingt-dix pieds sept pouces de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue des Remparts et la même profondeur sur la ligne à l'opposé. Aussi une portion de terre contiguë sur la ligne latérale mentionnée en dernier lieu au terrain sus-décrit, commençant à la distance de cent huit pieds de la rue Dumaine et ayant dix huit pieds sur une ligne courant vers le fond et perpendiculaire à la rue Dumaine, de la droite; pieds six pouces sur une ligne parallèle à la dite rue, à l'angle de laquelle ligne le terrain décrit en premier lieu commence sa largeur de trente pieds, et de ce dernier point le dit terrain mesure soixante-dix pieds sept pouces jusqu'à la ligne du fond. Le tout conformément au plan dressé par L. A. de Armas, ingénieur-civil, daté du 5 mai 1858 et annexé à un acte de vente au rapport de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations comprennent une spacieuse résidence en briques à deux étages, avec mansardes, couverte en ardoises, portant le No 144 de la rue Dumaine, une bâtisse en briques, à deux étages, aussi couverte en ardoises, dépendances et appartenances, cour pavée, etc.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de William M. Richards, suivant acte au rapport de dit notaire Boudousquié, en date du 5 mai 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

31an—3f

Barthelemy Beoubay vs. Joseph W Pearce.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5,506—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt six (26) de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro Quatre, borné par les rues Champs-Elysées, Robertson, Villeré et Marigny, désignés par les numéros seize et dix-sept, suivant le plan général dressé par le voyer de la ville, le 14 mai 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent chacun, quarante pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur. Le No 17 forme l'angle des rues des Champs-Elysées et Villeré.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 déc—3f

MOORE JANNEY & HYAMS vs. L. LA LACRIE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5,512.—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à C. S. Sauvinet, ci-devant shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, trente et un janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, de la Douane, Clinton et Bienville et désigné par le numéro dix, et mesurant vingt-cinq pieds deux pouces de front, sur cinquante pieds de face à la rue Peters et Clinton, sur toute la profondeur des dites rues.

Cette propriété appartient au défendeur pour en avoir hérité de sa mère, la Dame Delphine Mercier, veuve de M. Lalacrie, suivant acte de partage avec ses cohéritiers, au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 26 avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

31 déc—3f

Joseph Bailly vs. Stephen G. Walden.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5,447.—En vertu d'un writ de saisie en vente, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept (17) de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre sise au nouveau faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Prosper, Annette et l'Avenue St-Bernard, et mesurant, mesure américaine, trente-quatre pieds un pouce et six lignes de face à la rue Annette, sur quatre-vingt dix sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

La dite portion de terre est formée de la totalité du terrain désigné par le No dix huit et d'une partie du terrain désigné par le No dix-sept, dans l'îlet No quarante huit, suivant plan de Jos. Pilié, ci-devant voyer, daté du 29 d'avril 1833, déposé en l'étude de A. Chiapella, alors notaire public en cette ville, sous le No 55 de son livre de plans.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Stephen Walden, par acte au rapport de Eusèbe Bouny, notaire public en cette ville, en date du 27 juin 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16déc—3f

Elizabeth Kuahn, veuve de George Sutherling, vs. Léonville Pascal alias Léonville Augustin.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 5,439 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au faubourg Tremé, faisant partie du terrain désigné par le No. Deux, dans l'îlet No. Soixante, suivant le plan général du dit faubourg, et désigné par le No. Quatorze, suivant plan de Voliquin, ci-devant arpenteur, daté du 27 décembre 1835, déposé sous le No. 12, en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public en cette ville.

Le dit terrain ayant, mesure française, trente-cinq pieds quatre pouces et demi de face à la rue Robertson, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Louise Arsène Vitry, par acte au rapport de Carlisle Pollock, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 21 d'octobre 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16déc—3f

Bureaux du Board des Assureurs

Nile-Orléans, 12 décembre 1873.

ATTENDU qu'il existe une grande incertitude dans tout le pays et qu'il est continuellement adressé des demandes à des membres du Board, par la poste et autrement, relativement aux compagnies d'assurance qui appartiennent ou n'appartiennent pas à ce Board—incertitude et demandes qui causent de grands inconvénients et une perte de temps pour les personnes auxquelles ces questions sont adressées;

Il est résolu que pour l'information de ceux que cela peut concerner, le secrétaire est chargé de dresser immédiatement une liste officielle des compagnies locales qui constituent le board des Assureurs de la Nouvelle-Orléans et de la publier dans les journaux qui ont la plus grande circulation.

Conformément à la susdite résolution, la liste suivante est publiée; elle contient les noms de toutes les compagnies locales qui sont membres du Board des Assureurs de la Nile-Orléans:

New Orleans Mutual Insurance Company, J. Tuyes, Président.
Merchants' Mutual Insurance Company, P. Fourchy, Président.
Sun Mutual Insurance Company, James I. Day, Président.
Crescent Mutual Insurance Company, Thomas A. Adams, Président.
New Orleans Mutual Insurance Association, M. Musson, Président.
Home Mutual Insurance Company, A. Brother, Président.
Louisiana Mutual Insurance Company, Chas. Briggs, Président.
Factors' and Traders' Insurance Company, Harmon Doane, Président.
Mechanics' and Traders' Insurance Company, L. L. Coleman, Président.
Commercial Insurance Company, J. H. Oglesby, Président.
Teutonia Insurance Company, Chas. Engstfeld, Président.
Germania Insurance Company, D. Michel, Président.
Union Insurance Company, A. Chiapella, Président.
Delta Insurance Company, E. Ganucheau, Vice-Président.
Salamander Insurance Company, Chas. Roman, Président.
People's Insurance Company, R. M. Davis, Président.
Hope Insurance Company, H. Peychaud, Président.

A. BROTHER, Président.

GEO. MATHER, Secrétaire. 19déc—1m v&d

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

Vente Régulière du Mercredi.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

PAR VINCENT & CO.—Aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Douane — MERCREDI, 7 janvier, à 10 heures, il sera vendu—

200 caisses bottes, souliers et brodequins d'hommes, de femmes et de jeunes garçons. Les genres et les qualités de ces articles conviennent au marché de la Nouvelle-Orléans. 6 janv

PAR G. DE FERIET & CO.

MEUBLES! MEUBLES!! MEUBLES!!!

Tout le contenu d'un des plus beaux hôtels de premier ordre des Etats-Unis.—Vente à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite.

Attention, propriétaires de maisons, d'hôtels et de restaurants!

Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer.—Installations de gaz, linge d'hôtel, verrerie, faïence, etc., etc., etc.

PAR G. DE FERIET & CO—JNO. G. MONROSE encanteur.—Bureaux, No 50 de la rue Royale—JEUDI, 29 janvier 1874, à 10 heures du matin, et les jours suivants, il sera vendu, à l'enchère publique, jusqu'à ce que le tout soit vendu—

TOUT LE CONTENU DE L'HOTEL ST-LOUIS, un des hôtels des Etats-Unis dont le mobilier a le plus coûté et se compose de:

Magnifiques meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, en bois de rose, acajou et en noyer; verrerie, faïence et plaqué, linge de chambre et de salle à manger, tapis, glaces, etc., etc., etc.

Conditions—Comptant billets du Trésor des Etats-Unis.

On peut se procurer des catalogues aux bureaux des encanteurs. 27 déc

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, A NUMÉRO SIMPLE.

Gros Lot..........$25,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD & CO., Directeurs.

CLASSE A.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 24 janvier 1874.

PLAN.

10,000 Billets.........Billets seulement $10

MOITIÉ, QUART ET HUITIÈME EN PROPORTION.

1 lot de	$25,000 est		$25,000
1 lot de	10,000 est		10,000
1 lot de	5,000 est		5,000
40 lots de	500 sont		20,000
200 lots de	100 sont		20,000

LOTS D'APPROXIMATION

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $25,000 sont..........$2,700

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont..........1,800

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont..........900

270 lots s'élevant à..........$85,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $25,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50. Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à

CHAS. T. HOWARD & CO.

LOCK BOX 692, P. O.

Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 7janv—73—1an

AJOURNEMENT

Quatrième Grand Concert Tombola

Au profit de la—

Bibliothèque Publique du Kentucky

PLUS D'UN MILLION EN BANQUE!!

SUCCÈS ASSURÉ!

CERTITUDE D'UN TIRAGE COMPLET Mardi, 31 Mars prochain.

Afin de répondre au désir et à l'attente du public et des détenteurs de billets, touchant le paiement en plein des magnifiques primes annoncées pour le Quatrième Grand Concert Tombola au profit de la Bibliothèque Publique du Kentucky, la direction a résolu de remettre le Concert et le Tirage au

MARDI, 31 MARS 1874.

Elle a déjà reçu

Plus d'un Million de Piastres

Et encore les remises de beaucoup de ses agents.

On ne doute pas que tous les billets ne soient vendus avant le tirage, mais qu'ils le soient ou ne le soient pas, le Concert et le tirage auront positivement lieu au jour fixé ci-dessus, et s'il reste des billets invendus, ils seront annulés et les lots seront réduits proportionnellement.

60,000 Billets seulement

ont été émis, et il n'y a que

12,000 LOTS GAGNANTS,

s'élevant à

$1,500,000.

Les billets sont divisés par coupons, en dixièmes, les primes fractionnaires seront représentées au tirage comme le sont les billets entiers.

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE..........	$250,000
UN GROS LOT DE..........	100,000
UN GROS LOT DE..........	50,000
UN GROS LOT DE..........	25,000
UN GROS LOT DE..........	17,500
10 LOTS DE........$10,000..........	100,000
30 LOTS DE........5,000..........	150,000
50 LOTS DE........1,000..........	50,000
80 LOTS DE........500..........	40,000
100 LOTS DE........400..........	40,000
150 LOTS DE........300..........	45,000
250 LOTS DE........200..........	50,000
325 LOTS DE........100..........	32,500
11,000 LOTS DE........50..........	550,000
Total, 12,000 lots gagnants s'élevant à..........	$1,500,000

Les chances pour les lots gagnants sont dans la proportion de un à cinq.

PRIX DES BILLETS:

Billets entiers, $50, moitié de billets, $25; Dixièmes, $5 le coupon; Onze billets entiers, $500; 22 demi-billets, $1,000; 113 billets entiers, $5,000; 227 billets entiers, $10,000. Aucun escompte n'est accordé pour moins de $500 de billets.

Le quatrième grand concert sera dirigé, sous tous les rapports, comme l'ont été les trois premiers, et l'on pourra trouver tous les renseignements nécessaires dans les circulaires qui seront expédiées de ce bureau, libres de port, à tous ceux qui en feront la demande.

On s'occupera des commandes de billets et des demandes d'agences dans l'ordre où elles auront été reçues, et la Direction espère qu'elles seront envoyées promptement afin qu'il n'y ait de part et d'autre ni désappointement ni temps perdu. Des conditions libérales seront faites à ceux qui achètent pour revendre. Tous les agents sont formellement requis de régler leurs comptes et de renvoyer les billets invendus pour le 20 mars.

THOS. E. BRAMLETTE.

Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky et Directeur du Grand Concert Tombola, Bâtisse de la Bibliothèque Publique, Louisville, Kentucky. 20 déc—1m—D&J

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1873.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Le Conseil de direction a l'honneur de vous présenter le rapport suivant, résumant les opérations de la Société pour l'année écoulée.

Depuis le 1er novembre 1872, le nombre des personnes qui se sont présentées pour solliciter des secours ou être aidées à trouver de l'emploi, a été de:

Hommes..........552
Femmes..........67 — 619

Sur lesquelles ont été placées, tant en ville qu'à la campagne:

Hommes..........247
Femmes..........59 — 306

Le bureau a délivré aux nécessiteux, pour pension et logement, 198 bons, ce qui constitue 198 logements et 396 repas.

Les bons sollicités pour soins médicaux et accordés par les docteurs de la Société, ont été de 44. Les médicaments ont été fournis gratuitement par MM. les pharmaciens Aug. Jas et P. Cusachs.

Les cas d'urgence ont occasionné en débours de $71 délivrés à des veuves, à des veuves, pour couvrir quelques frais de déplacement de plusieurs solliciteurs.

Le cours d'anglais gratuit a fonctionné régulièrement et continue toujours 3 fois par semaine. Le nombre des élèves inscrits a été de 172, sur lesquels beaucoup ont dû être rayés pour manque d'assiduité au cours sans raison valable; pour cause d'absence, ou par suite d'occupation nouvelle leur laissant plus leur liberté aux heures voulues. Toutefois, le nombre des élèves qui suivent ce cours régulièrement est en moyenne de 20 à 25.

En outre de ce qui précède, des services de toute sorte ont été journellement rendus par la Société. Ces services sont de nature trop diverses pour que nous puissions en faire l'énumération. Ils consistent principalement en renseignements fournis, courses et correspondances faites au profit des émigrants, appui de la Société pour faire entrer des malheureux dans des hôpitaux ou maisons de secours.

Nous ne croyons pas devoir terminer cette revue des services rendus par l'Union Française, sans ajouter quelques mots.

Malgré les difficultés qu'a à vaincre à son début toute œuvre purement philanthropique, surtout lorsqu'elle opère dans un milieu si profondément troublé qu'est la Nouvelle-Orléans, nous croyons pouvoir affirmer que l'Union Française a été à la hauteur du but que ses fondateurs s'étaient proposé. Elle a suffisamment prouvé sa raison d'être en comblant une lacune qui existait dans le domaine de la bienfaisance collective et qui avait frappé plus d'un de nous. Pour la deuxième année, par le concours de tous ceux qui savent combien est utile une institution qui prête ses bons offices à l'étranger les premiers pas sont difficiles, il ne voudront pas refuser leur obole à notre œuvre si éminemment utile, si éminemment française.

Le Président, H. SALOMON,
Le Trésorier, J. B. SEGUIN,
Le Secrétaire, A. GÉRARD.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co

Marchandises sèches étrangères et américaines, Lingerie, Bonneterie, etc.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. — ALEX LEVY, encanteur.—Salle d'encan, au No. 38 de la rue de Chartres.—MERCREDI, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 lots marchandises sèches étrangères et américaines, formant un assortiment général;

250 lots lingerie de messieurs et bonneterie.

Le tout sera vendu sans aucune réserve quelconque.

Conditions à la vente. 7 janv

PAR E. ROGER & CO.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, 400 douzaines Souliers de Philadelphie.

PAR E. ROGER & CO.—Hy. Samory, Encanteur.—JEUDI, le 8 janvier 1874, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue Decatur (anciennement Vieille-Levée)—

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, Comprenant un bel assortiment reçu par les derniers arrivages du Nord et bien convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

300 douzaines Souliers de Philadelphie, Pour dames, demoiselles et enfants, convenables pour le détail de la ville.

L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente qui sera sans réserve.

Conditions à la vente. 7janv

PAR S. GUINAULT.

Petite Propriété, au Faubourg Tremé, No 404½.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 10 janvier 1874, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 16 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur moyenne de 72 pieds 10 pouces entre les rues Johnson et Galvez. Ensemble, une maison de deux chambres, cuisine touchant à la maison, citerne, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un an de crédit en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt de date.

Acte de vente par-devant Jh Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de 1873. L'acquéreur se soumettant aux clauses pénales d'usage. 6 janv

RENOVATEUR VÉGÉTAL SICILIEN —DE— HALL,

POUR LES CHEVEUX.

Chaque année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchent de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et font repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co., NASHUA, N. H.

27 sept—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter aux sociétaires le résumé de ses travaux expirant le 30 novembre 1873.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 30 novembre 1872, était de		$1,623 41
Encaissé depuis cette époque:		
Pour quotités d'admissions, reçues du Collecteur	$13,073 00	
Reçu comme don de Sociétaire	100 00	
Reçu, pour deux scripts d'assurance	15 00	
Reçu, provenant de la vente d'un vieux poêle	2 00	$13,193 00
Total des recettes		$14,816 41
A déduire pour les dépenses pendant le même temps:		
Payé, pour assurance de l'Asile et son contenu	$131 75	
Payé, au Gardien de l'Asile, pour soins donnés aux malades, leur nourriture, celle des pensionnaires, son appointement, et pour blanchissage	2,228 45	
Payé aux Médecins leurs honoraires	1,000 00	
Payé aux Pharmaciens	1,172 27	
Payé au Secrétaire	300 00	
Payé, pour annonces, registres, frais de bureau	280 45	
Payé au Collecteur, sa commission	1,120 25	
Payé, pour 402 bons de secours	2,040 00	
Payé, pour réparation à l'Asile et aux tombeaux	1,779 23	
Payé, pour différents ustensiles de cuisine	196 47	
Payé, pour linge, confection de sommiers, etc.	274 25	
Payé, pour provisions diverses	476 58	
Payé aux Water Works et pour charbon et gaz	334 60	
Payé, pour inhumations	213 00	
Payé, pour funérailles	512 00	
Payé, pour remboursements d'admissions	30 00	$13,974 43
Balance en caisse ce jour		$841 98

Caisse de Bienfaisance.

Cette caisse, fondée pour permettre à nos compatriotes dont les moyens pécuniaires sont trop restreints d'entrer dans notre Société, a été ouverte par la souscription de 31 membres honoraires, ayant fourni à cet effet la somme de	$732 00
A laquelle il convient d'ajouter, comme produit net du bal donné par la Société	718 20
Total	$1450 20
A déduire pour 52 admissions à 11 00, dont le produit a été versé dans la caisse de la mutualité	572 00
Restant à la caisse de bienfaisance	$878 20

Actif de la Société:

L'Asile et ses dépendances, les différents tombeaux ou terrains au Cimetière St-Louis, 3ème District, évalués environ	$67,510 00
L'estimation des meubles, lingerie, ustensiles de cuisine, la pharmacie, ses accessoires et les médicaments	4,820 00
Représentant un total de	$72,330 00
Sur lequel sont encore dues par la Société 58 actions, soit	580 00
Actif net	$71,750 00

Rapport du Comité d'Admission.

La Société se composait, en novembre 1872, de		1,160 membres.
Perdus sur ce nombre:		
Décédés à l'Asile	10	
Décédés à domicile	21	
Démissionnaires	16	
Rayés aux assemblées générales	142	189
Restant de l'ancien effectif		971 membres
Reçus depuis la même époque		317
Donnant l'effectif actuel de		1,288
Classés ainsi qu'il suit:		
Pensionnaires à l'Asile	5	
Anciens membres honoraires	2	
Sociétaires suspendus, comptant à l'effectif	18	
Fils de Sociétaires, payant ½ quotités	28	
Veuves de Sociétaires	45	
Membres actifs	1,095	total égal 1,188.

Service Médical.

Le rapport du Dr. Tonatre constate qu'il a soigné à l'Asile 230 Sociétaires qui y sont restés 3100 journées, donnant environ 13 journées par malade; de plus, 488 sociétaires ont été soignés à domicile 1546 visites dans le 2ème District ceux des Docteurs Escoubas, et Roudès de St. d'Aquin, accusent 850 visites pour le 1er et 4ème Districts; enfin, le 3ème District, confié à M. A. de Roudès, a nécessité 746 visites.

Les rapports du Comité de Surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des membres du Conseil, n'ont donné aucune plainte contre le service administratif médical ou intérieur.

Le service administratif, pour l'année 1874, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 30 novembre:

MM. Jn. Girod, Président, 72, rue Dumaine.
P. Tujague, Vice-Président, 14, rue Chartres.
L. Revol, Trésorier, rue de Chartres, 210.
J. Schweitzer, 166, Royale, Formant le comité de finances.
A. Paris, 36, Bourgogne,
J. Leblanc, 255, Vieille-Levée,
J. Ségas, 21, Ste Anne,
L. Renaud, enc. Poydras et Remparts, Formant le comité de secours.
S. Braquet, 66, au Marché Poydras,
M. Boris, 172, rue d'Orléans,
M. C. Bouyer, enc. Toulouse et Chartres, Comité d'admission.
F. Rivard, 113, rue St-Pierre,

Messieurs les Sociétaires sont informés des nominations suivantes:

Secrétaire—A. Barbier, 242, Robertson.
Collecteur—P. F. Chalieri, 534, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—P. Dedam.
Médecins—Pour l'Asile et le 2ème District: Dr. J. Tonatre, rue Dumaine, 142;
Pour le 1er et le 4ème Districts: Dr. H. d'Aquin, 126, Villeré;
Pour le 3ème District: Dr. A. de Roudès, 249, Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que l'an dernière, en y ajoutant, cependant, M. Henry Menage, encoignure Johnson et Bayou.

Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1873.

Ordre du Président. Le Secrétaire,

A. BARBIER.

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 1mars—1an